

# Réunion plénière avec les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> Rentrée 2018

---

Jeudi 28 février 2019



# La place des parents au collège...

---

- Article L. 111-1 du code de l'Éducation: « la participation des parents à la scolarité des enfants est une garantie de la réussite des élèves »
- Les parents font partie intégrante de la « communauté éducative »

# Les clés d'une « co-éducation » réussie...

---

- **École/famille:**
  - un discours commun
  - Un dialogue permanent
  - Une attention à la scolarité des enfants partagée
  
- **La participation des parents et/ou de leurs représentants à la vie du collège:**
  - Pour tous les parents:
    - Rencontres parents-professeurs
    - Participation à « l'espace parents »
  
  - Pour tous les représentants de parents
    - Participation aux conseils de classe
    - Participation aux instances du collège (CA, CESC, CHS...)

# Une équipe au service du bien-être et de la réussite des élèves

---

## ○ Équipe de direction

- Le principal: Alexandre BEAUTRU
- Le principal adjoint: Danielle POSTILLON
- L'adjoint gestionnaire: Léonce BOUDOUBE

## ○ Équipe « vie scolaire »

- Le CPE: Rasccid GUERBI
- Les adjoints d'éducation

## ○ Équipe médico-sociale

- L'assistante sociale: Véronique BOSSARD
- L'Infirmière: Karine KERVOELEN
- L'éducateur: Samuel HERVE
- La Conseillère d'orientation psychologue: Carole ESCANDE



Présentation de l'association des  
parents d'élèves de Rivière salée

---

l'APERS:

**Monsieur Sylvain BOANO,**  
président de l'association  
des parents d'élèves



**LE NOUVEAU DNB**  
**(Diplôme National du Brevet)**

---

L'évaluation du socle  
&  
Les épreuves finales

# L'ÉVALUATION DU SOCLE

# 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

**MAÎTRISE INSUFFISANTE** → **10 points**

**MAÎTRISE FRAGILE** → **25 points**

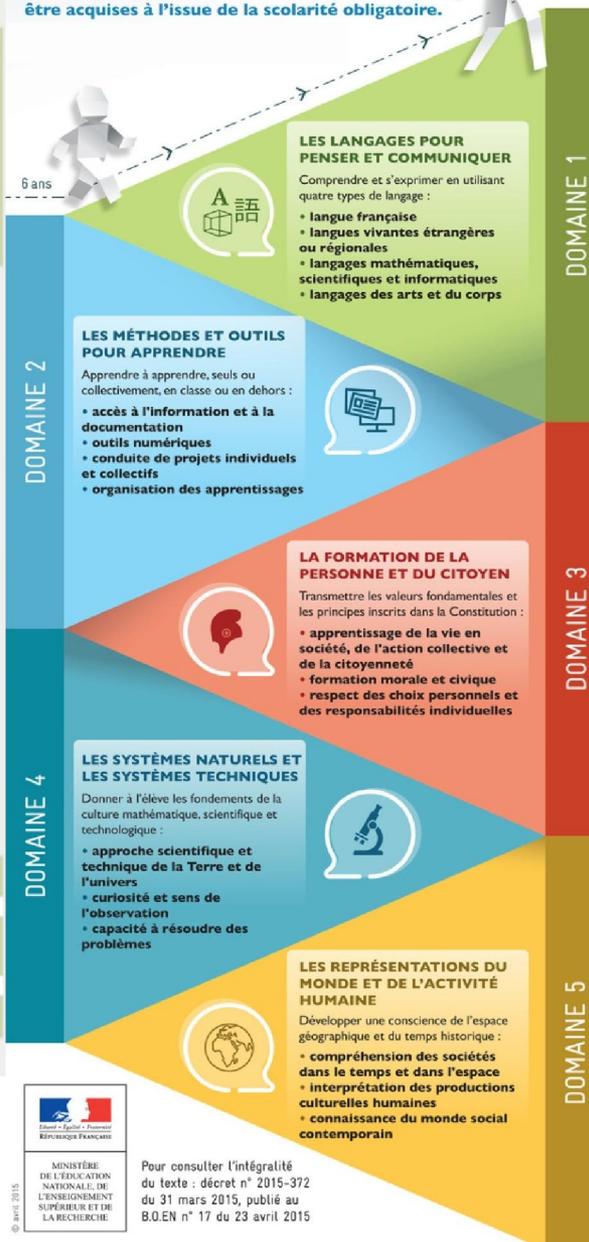
**MAÎTRISE SATISFAISANTE** → **40 points**

**TRÈS BONNE MAÎTRISE** → **50 points**

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

## LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.



# L'épreuve orale (évaluée sur 100 points)

---

- Présentation individuelle ou en groupe (**3 élèves maximum**)
  - Au moins deux disciplines sont concernées.
  - La durée : **15 minutes** (5 minutes de présentation et 10 minutes d'entretien)
  - Il s'agit de présenter l'un des projets abordés dans le cadre des **EPI** ou dans le cadre de l'un des **Parcours éducatifs** :
    - Parcours Orientation
    - Parcours Citoyen
    - Parcours d'éducation artistique et culturelle
- ou bien que l'élève a abordé depuis la 6<sup>ème</sup>, dans les cours et en dehors des cours (sorties pédagogiques, interventions).

# L'oral du DNB (suite)

## ○ **Productions possibles :**

---

- Un dossier
- Un exposé
- Des panneaux d'affichage
- Un diaporama
- Des affiches
- Une vidéo

Cela doit rester modeste et réaliste.

**Elles ne sont pas évaluées lors de l'oral.**

**Seule la prestation de l'élève est évaluée.**

- Une **langue étrangère** peut être utilisée durant l'oral.
- Un oral blanc sera proposé aux élèves



ÉPREUVE 2

**MATHÉMATIQUES**

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit 100 POINTS

ÉPREUVE 4

**SCIENCES**

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit 50 POINTS



ÉPREUVE 1

**FRANÇAIS**

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit 100 POINTS

ÉPREUVE 3

**HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit 50 POINTS

ÉPREUVE 5

**ORAL**

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel 100 POINTS

25 min. | oral collectif 100 POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS  
MENTION  
ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS  
MENTION  
BIEN

+ DE 640 POINTS  
MENTION  
TRÈS BIEN



# Un enjeu fort de l'année de 3<sup>ème</sup>: L'orientation

---

- L'objectif pour chaque élève:  
Construire une orientation choisie
- Plusieurs moyens de préparer son projet d'orientation:
  - des séances d'information collective
  - un accompagnement individualisé
  - Les activités qui s'inscrivent dans le « parcours Avenir »

---

# Merci de votre attention



# Rencontres avec les professeurs: Répartition des équipes par salle

---

Classe	salle	niveau	professeurs
3 <sup>ème</sup> A	021	2	Mme KAUFMANN, l'équipe pédagogique et le principal
3 <sup>ème</sup> B	121	2	M. OGHINO et l'équipe pédagogique
3 <sup>ème</sup> C	122	2	Mme TURC et l'équipe pédagogique
3 <sup>ème</sup> D	123	2	M. MAYRAND et l'équipe pédagogique